



Rapport de la Commission des finances concernant le préavis no. 12-2012

Demande d'octroi d'un crédit de CHF 160'000.— pour financer la construction d'un collecteur d'eaux claires au chemin de l'Orgevaux.

Composition de la Commission des finances	
Jacques Demont	Membre
Bertrand Fahrni	Président
Armand Jost	Membre - rapporteur
Markus Roth	Membre

Date de la réunion
04.09.2012
X
X
X
X

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commission des finances (Cofin) remercie la Municipalité pour son préavis.

La Cofin a limité la portée de ses réflexions sur les aspects liés aux enjeux strictement financiers de ce préavis. Elle n'a pas porté de jugement sur l'aspect d'opportunité.

2. Analyse de la Commission

Pour la Cofin l'entretien du réseau d'eaux claires est une nécessité. Il devient prioritaire lorsqu'il y a des problèmes de saturation.

Il ne s'agit dès lors pas de remettre en cause l'investissement mais seulement les charges liées à l'objet.

3. Position de la Commission

La Cofin remarque que le travail a été exécuté par un bureau d'étude pour un montant de CHF 24'000.—. La Cofin n'a pas de comparatif concurrentiel.

Il faut également noter que le montant des travaux est un montant estimé par un bureau d'ingénieurs et géomètres choisi par la Municipalité et que la Cofin n'est pas en possession des soumissions.

La Cofin ne peut pas se prononcer sur la pertinence du diamètre du collecteur prévu. La Cofin désire cependant s'assurer que la dimension du collecteur prévu pourra également assurer les besoins futurs de la densification afin de ne pas générer un surcoût inutile dans le futur.

4. Proposition de la Commission

La Commission des finances propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis no. 12-2012 et de laisser le choix à la Municipalité de financer ce projet par le biais de la trésorerie courante ou de l'emprunt, selon les liquidités à disposition.

Cugy, le 12 septembre 2012

Jacques Demont Bertrand Fahrni Armand Jost Markus Roth